

INTERCO'MAG

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ



D'imposants chantiers
transforment le paysage du territoire





3. La procédure de péril
4. Favoriser l'implantation et le développement des entreprises
8. Les travaux : Zone du Centre / Zone des Tuileries / La Royasse / Réservoirs
12. Déchets : déchetteries / distribution des sacs / Nouvelles consignes de tri
16. Tourisme : La vallée du Lot à vélo / Randonnées
18. Culture occitane avec Sirventes
19. Centre équestre
20. Actualités en bref
22. D'une commune à l'autre
23. Événements éco. fin 2021



Après une fin d'année 2021 très éprouvante (liquidation de SAM, épidémie COVID), il faut tout de même garder espoir... Aussi c'est en mon nom et celui de l'ensemble des élus du conseil communautaire de Decazeville Communauté, que je vous présente à vous tous et à ceux qui vous sont chers mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2022. J'ai une pensée particulière pour les plus fragiles, les plus démunis et pour ceux qui ont perdu récemment un être cher.

Dès le début 2022, tous nos efforts se porteront vers l'aide au reclassement des salariés de la SAM, à la réindustrialisation de l'outil SAM, mais également à la réindustrialisation de notre territoire.

Nous poursuivons la métamorphose de la ZAC du Centre avec l'ouverture de la partie commerciale prévue en septembre 2022. Nous continuerons d'investir pour nos concitoyens afin d'améliorer leur cadre de vie et leur environnement en réponse aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Dans un contexte contraint, nous devons concilier baisse des recettes et augmentation des dépenses et faire preuve d'imagination afin de privilégier l'investissement pour l'ensemble des 9 budgets de notre communauté.

Tout le travail déjà réalisé en 2021 n'aurait pu se faire sans l'implication de nos élus et de l'ensemble du personnel que je remercie vivement.

Vous souhaitant une bonne lecture de notre magazine,

Très Bonne Année 2022.

François Marty, Président de Decazeville Communauté



Pour suivre toute notre actualité, suivez-nous sur Facebook et Instagram !



Magazine de Decazeville Communauté

Maison de l'industrie BP 68 - 12300 DECAZEVILLE - Tel 05 65 43 95 00 / www.decazeville-communaute.fr

Directeur de publication : François Marty

Comité de rédaction : élus, direction et service communication

Conception et mise en pages : service communication

Crédits Photos : Decazeville Communauté, Office de Tourisme et du Thermalisme, les communes

Dépôt légal : janvier 2022

Tirage : 10 000 exemplaires

Crédits Photos Chantier Duval : Rouquette TP et Kalici Communication & Marketing

Impression : AIS Imprimerie, ZI des Prades, 12300 Decazeville

La procédure de péril

pour maintenir la sécurité publique face au bâti délabré

Le traitement du péril lié à l'état des bâtiments revient, par délégation des maires, à la Communauté de communes. Selon l'article L.511-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, elle peut "prescrire la réparation ou la démolition des murs, bâtiments ou édifices quelconques lorsqu'ils menacent ruine, qu'ils pourraient, par leur effondrement, compromettre la sécurité de tous ou qu'ils n'offrent pas les garanties de solidité indispensables."

ARRÊTÉ DE PÉRIL POUR MAISON EN RUINES

Tout propriétaire d'un bien immobilier est tenu d'assurer son bon état. La Communauté de communes, par transfert de compétences des maires, peut contraindre un propriétaire à conforter ou à démolir un bâtiment menaçant ruines, à travers la procédure de mise en sécurité.

L'arrêté de péril consiste à déclarer un immeuble dangereux et à contraindre le propriétaire à réaliser des travaux.

La procédure de péril peut ainsi être menée en cas de dégâts physiques sur le bâti :

- Chute de pierre,
- Effritement de la façade,
- Instabilité d'un garde-corps,
- Dégâts sur la toiture,
- Effondrement du plancher, d'un escalier, etc.

L'immeuble en péril peut être un bâtiment habité ou non. Quoi qu'il en soit, le propriétaire du bien sera alors informé de la décision de mise en péril et mis face à ses responsabilités.

DÉCLENCHER UNE PROCÉDURE

S'il estime qu'il y a un risque ou un danger, tout un chacun peut le signaler à la Communauté de communes. Pour chaque signalement, une visite des lieux est effectuée par un technicien de la Communauté de communes qui engage alors une procédure en fonction de l'état de dégradation. Il met également en place des procédures pédagogiques en orientant les propriétaires dans la réalisation des travaux de mise en sécurité, si besoin en faisant appel à un expert indépendant.



À Fontvergnès, réparation de la cheminée tombée sur la toiture voisine et des éléments de toiture tombés dans la rue

LA PROCÉDURE D'ARRÊTÉ DE PÉRIL

L'arrêté de péril s'inscrit une procédure stricte, au bout de laquelle le propriétaire de l'immeuble pourrait être amené à assurer les frais de démolition ou de confortement d'une maison. Il existe deux types de procédures de péril :

La procédure de péril ordinaire en cas de danger non immédiat.

L'arrêté prescrit au(x) propriétaire(s) les mesures à engager pour stopper de façon durable le risque et ceci dans un délai déterminé. Selon la gravité du risque pour les occupants, l'arrêté de péril peut comporter une interdiction d'habiter et d'utiliser les lieux, temporaire ou définitive.

La procédure de péril imminent lorsque la situation justifie une intervention très rapide.

L'arrêté prescrit alors au(x) propriétaire(s), les mesures provisoires à prendre pour garantir la sécurité des personnes. A défaut de réalisation des travaux dans le temps imparti, le Président de Decazeville Communauté les fait exécuter d'office aux frais du (des) propriétaire(s).

À savoir : il ne faut pas confondre la procédure de péril et la procédure d'insalubrité. Le péril dénonce uniquement la fragilité du bâti et le risque d'effondrement, et ne concerne pas la qualité des installations intérieures.

Favoriser l'implantation et le développement des entreprises

L'économie constitue une priorité d'investissement pour la Communauté de communes car il permet de maintenir et de créer des emplois sur le territoire. La collectivité aménage des zones d'activités économiques, met à disposition les services d'une pépinière d'entreprises et propose plusieurs dispositifs d'aides à l'immobilier. Elle propose ainsi un accompagnement aux différents stades de leur développement. Vente de terrains, location de bureaux ou de locaux d'activités professionnelles et soutien dans la constitution de dossier de subvention, notre service développement économique propose la solution la plus adaptée aux besoins des entreprises.

1. PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CRÉATION

Avec la pépinière d'entreprises Chrysalis, les porteurs de projets et nouveaux chefs d'entreprises bénéficient d'un environnement leur permettant d'évoluer dans un cadre professionnel entourés d'interlocuteurs disponibles. L'objectif de la pépinière d'entreprises est de proposer un accompagnement efficace, dans un lieu où ils côtoient d'autres investisseurs animés d'une même dynamique.

DES LOCAUX POLYVALENTS

La pépinière d'entreprises Chrysalis propose un hébergement à travers 8 bureaux de 17 à 30 m² et 2 ateliers de 145 m².

Des espaces communs sont mis à disposition :

- une salle de réunion pouvant recevoir 20 pers.,
- un espace de convivialité,
- un espace d'accueil,

Deux bureaux sont également disponibles pour les permanences des partenaires institutionnels ou pour des locations temporaires.



UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Le chef d'entreprise a accès à des services mutualisés : gestion du courrier, photocopieur, fonds documentaire, etc. Il bénéficie d'un suivi personnalisé pour favoriser la pérennité de l'entreprise, anticiper les difficultés et trouver des solutions adéquates. Le programme d'animations, de conférences et de formations, ainsi que l'organisation du bâtiment favorisent le partage d'expériences entre locataires. Au terme de cette période en pépinière, des solutions d'hébergement en hôtel d'entreprises ou d'implantation sur le territoire leur sont proposées.



2. ZONES D'ACTIVITÉS

Decazeville Communauté dispose de 17 zones d'activités dont 5 proposent des terrains disponibles.

Elles sont aménagées pour accueillir tous types de projet.

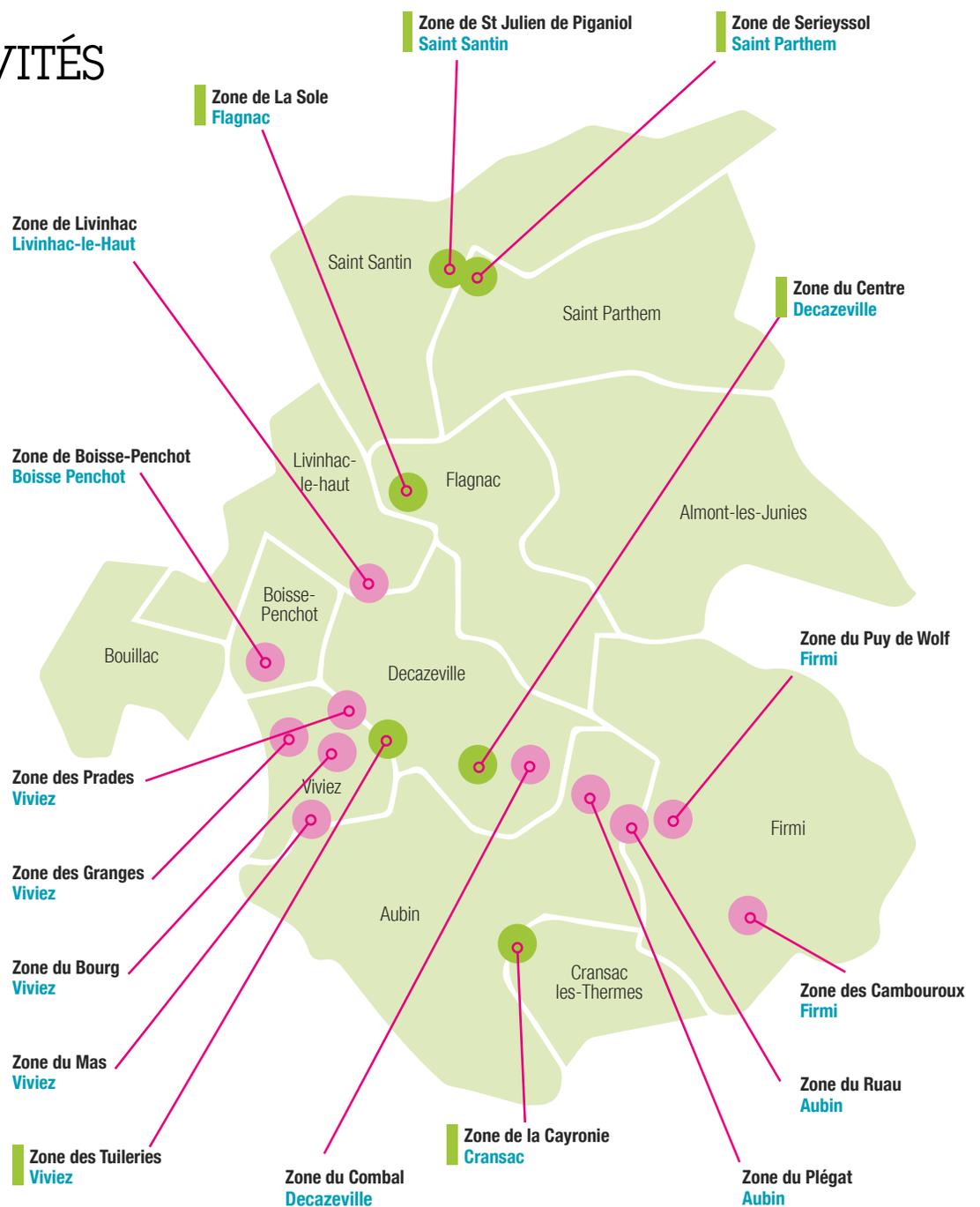
Plus d'une centaine d'entreprises sont déjà implantées jouissant ainsi des équipements et services à disposition et de l'environnement industriel du territoire.

●

Zone où des terrains sont disponibles à la vente

●

Zone totalement occupée



3. DISPOSITIFS D'AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

En soutenant les investissements immobiliers des entreprises, les élus communautaires souhaitent conforter le tissu économique local et ainsi participer au maintien et à la création d'emploi, et plus globalement, à l'attractivité du territoire.

UN RÉGIME D'AIDES SPÉCIFIQUES

Ce régime d'aide s'adresse aux entreprises du territoire inscrites au répertoire des métiers ou de l'industrie dans les domaines de production industrielle, service à l'industrie, artisanat et commerce. L'intervention de la Communauté de Communes peut se faire sous plusieurs formes (voir ci-dessous). Selon certaines conditions, l'aide de Decazeville Communauté peut être accompagnée d'une aide complémentaire sollicitée auprès de la Région Occitanie.

Une aide à l'immobilier d'entreprises

Cette aide se présente sous forme de subvention et peut être sollicitée pour des projets d'acquisition foncière (achat de terrain), des projets de construction, acquisition ou extension de bâtiments professionnels et pour des travaux de rénovation ou d'aménagement d'un bâtiment.

Aide aux commerces

L'aide aux commerces peut être sollicitée dans le cadre de l'investissement immobilier des commerces (acquisition immobilière) ainsi que pour des travaux de modernisation dans le but d'améliorer l'attractivité des points de vente.

Rabais sur le prix de vente

La Communauté de communes peut appliquer un rabais sur le prix de vente pour des acquisitions de terrains et/ou de bâtiments dont elle est propriétaire.

4. BOURSE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

C'est un service de mise en relation entre les propriétaires et les investisseurs. Pour répondre aux besoins des porteurs de projets et entreprises souhaitant s'installer sur le territoire ou ayant un projet de développement, le service développement économique répertorie, sur le territoire de la Communauté de Communes, les offres de bâtiments et locaux à caractère professionnel exclusivement, qu'ils soient en vente ou à la location. Ce document recense tous types de biens immobiliers propriétés de communes ou de particuliers avec les éléments tels que : type de bien, localisation, surface, prix...

SI VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BIENS IMMOBILIERS À USAGE PROFESSIONNEL (LOCAL, BÂTIMENT...), CONTACTEZ-NOUS !

Service développement économique : 05 65 43 63 63
Mail : chrysalis@decazeville-communaute.fr

Marie de Livinhac

L'entreprise de Christophe Bertoux, patron depuis 2011 est spécialisée dans la fabrication de produits régionaux lyophilisés tel que l'aligot, la truffade, l'estofinade ou encore les soufflés au roquefort. Elle réussit le pari d'allier le respect du goût et des saveurs authentiques avec la facilité de préparation.

Marie de Livinhac est une marque distribuée à l'échelle nationale dans la petite et grande distribution, dans les collèges/ lycées et dans les collectivités. L'entreprise, qui tient son nom des origines artisanales du village de Livinhac, est en constante évolution avec l'apparition d'une gamme bio, de produits diététiques et de desserts.

Plus d'informations sur le site <https://mariedelivinhac.com>

FAITES COMME
 CHRISTOPHE
 ET VÉRONIQUE
 CONTACTEZ LE SERVICE
 DÉVELOPPEMENT
 ÉCONOMIQUE

OKLAHOMA

Véronique Spinelli tient la boutique Oklahoma, au bas de la rue Cayrade (au 109), au-dessus de la Maison de la presse.

Oklahoma propose les marques de prêt-à-porter Kaporal, C'est beau la vie, Smash, Tiffosi, Tyson, Tibet, Cambridge, etc.

Les vêtements s'adressent aux femmes, aux hommes et aux jeunes adultes. Sont également disponibles des accessoires.

La boutique Oklahoma adhère à l'association des commerçants ACDC et propose les chèques QualiCado et la carte fidélité.

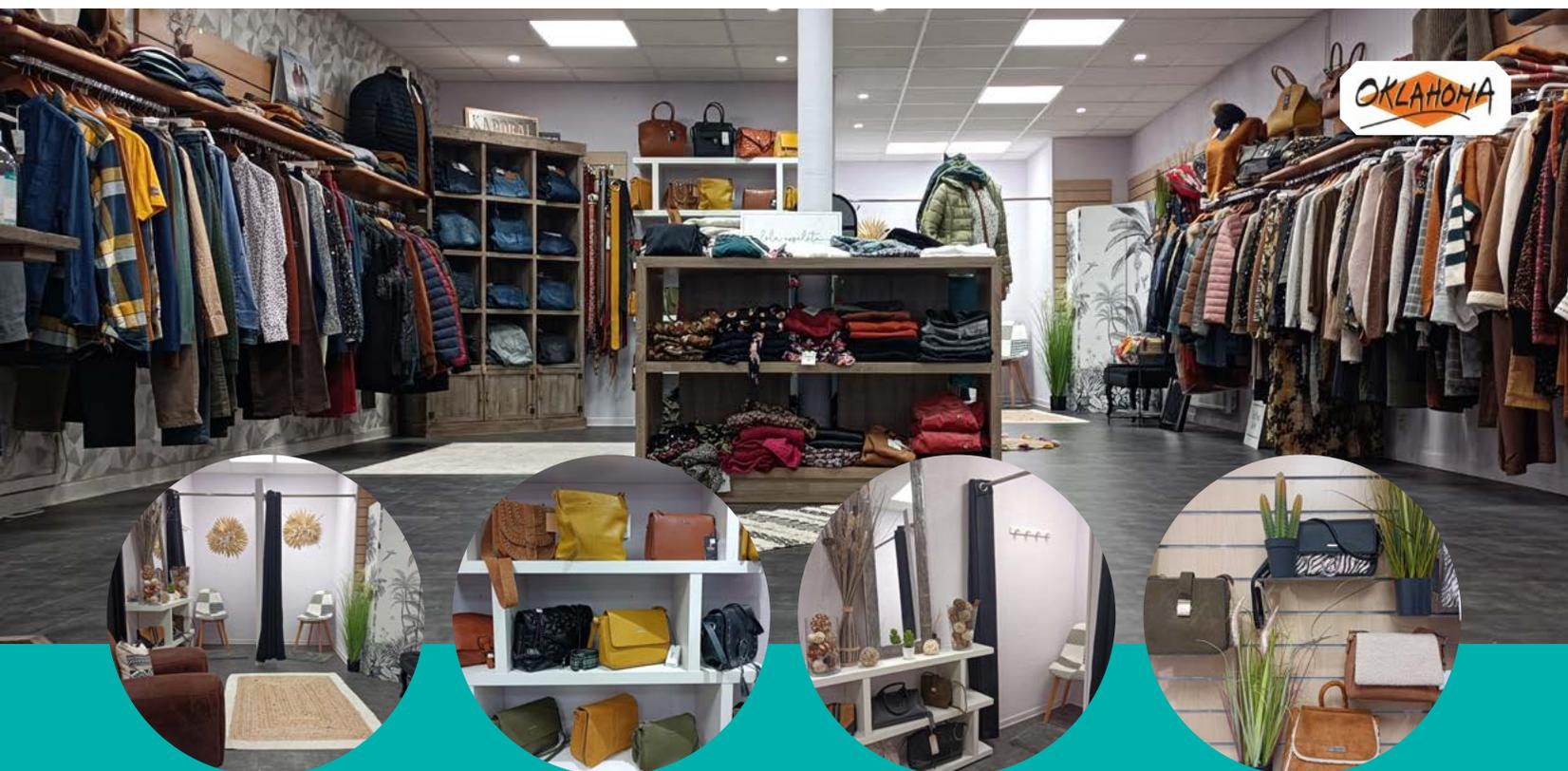
<https://www.facebook.com/oklahomaboutiquedecazeville>



UNE AIDE À L'IMMOBILIER POUR AGRANDIR LE BÂTIMENT EXISTANT

Souhaitant agrandir ses locaux, l'entreprise avait sollicité la Communauté de communes, en 2019, dans le cadre de l'aide à l'immobilier d'entreprises.

" Notre espace de travail devenant saturé en terme de place, un agrandissement de nos locaux était devenu obligatoire. Faisant part de mes besoins au service développement économique, j'ai pu profiter d'un accompagnement pour la constitution du dossier d'aide à l'immobilier dont la procédure a ainsi été grandement facilitée. C'est important de savoir que nous avons une Communauté de communes sur laquelle compter et qui est à l'écoute de nos besoins. Pour un chef d'entreprise, toutes les aides sont les bienvenues, d'autant que la subvention accordée par la Communauté a permis d'accéder à une aide régionale complémentaire. Le dispositif en place et son accompagnement sont donc non seulement des atouts importants pour les entreprises installées sur notre territoire mais également un vecteur d'attractivité pour les entrepreneurs souhaitant s'installer."



L'AIDE AUX COMMERCES POUR MODERNISER LE POINT DE VENTE

Souhaitant rénover son commerce, Véronique Spinelli, gérante d'Oklahoma a déposé un dossier d'aide aux commerces auprès de la Communauté.

" Les travaux de rénovation (abaissement du plafond, éclairage, store et encadrement de la vitrine) ont permis d'aménager un cadre de travail plus agréable et un espace de vente plus lumineux avec une impression d'agrandissement : les clients découvrent un nouveau magasin ! Cette rénovation participe à l'attractivité du centre-ville. La simplicité du dossier d'aide aux commerces et la rapidité de la procédure constituent le gros avantage du dispositif qui mériterait d'être plus largement connu !"

Le ballet des pelleteuses, tracteurs et camions pour métamorphoser la Zone du Centre



LE CHANTIER DU CENTRE COMMERCIAL

par la société Duval/Zone commerciale

En conformité avec les préconisations de l'étude de sol et des ingénieurs spécialisés, les travaux de reconstitution des sols sous-bâtiments ont été réalisés à l'été et l'automne 2021. Permettant d'assurer la stabilité des fondations du futur centre commercial, la reconstitution des sols combine plusieurs procédés complémentaires : démolition des ouvrages bétons enterrés, extraction des matériaux, concassage, traitement à la chaux et mise en remblai. C'est cette mouture reconstituée qui aidera à "soutenir" le bâti construit dessus. Par ailleurs, les entreprises concassent les blocs de béton issus de la zone qui serviront ensuite comme supports pour la réalisation des parkings.

LES AMÉNAGEMENTS PUBLICS

par la Communauté de communes

Sur le grand mur de soutènement séparant la zone du Centre et le Plateau supérieur, des travaux de dévégétalisation ont été réalisés durant l'été 2021. En vue de sécuriser le site destiné à accueillir un grand jardin public, les travaux de confortement du mur sont prévus dans le courant du 1^{er} semestre 2022 en fonction de l'étude géothermique rendue début décembre.

Les travaux sont en cours sur le mail piétonnier et sur le parking, en face du cinéma et de la Maison Emploi Formation. Fin 2021, les travaux prévus concernaient les terrassements, le traitement du sol à la chaux, la réalisation des bordures, des réseaux secs et humides, sans oublier l'apport de la terre végétale sur les espaces paysagers.



Les Halles Vallourec

un enjeu de taille pour notre territoire

Selon François Marty, président de la Communauté de communes, "parmi les actions menées par notre collectivité en faveur de la résorption des friches industrielles, la reconquête de l'ancienne zone des usines est d'une importance capitale pour finaliser l'aménagement de la Zone du Centre".

Mandatée par la Communauté de communes et la Ville de Decazeville, l'entreprise Rouquette TP a procédé à des travaux de dévégétalisation, nettoyage et évacuation des déchets de l'ensemble des 6500 m² des Halles Vallourec.

Inscrites au projet de territoire, les Halles Vallourec font l'objet d'une attention toute particulière de la part des élus. Les réflexions sur leur devenir sont menées en parallèle de **l'analyse structurelle nécessaire avant tout projet de rénovation ou de réhabilitation.**



Mur de soutènement à Aubin

Au fil du temps, le mur de soutènement situé en bordure de la route des Anciennes Forges d'Aubin se dégradait. En effet, l'érosion des joints des pierres "couvertines", a permis à l'eau de pluie de s'infiltrer dans la structure du mur, accélérant ainsi sa dégradation. Decazeville Communauté a donc engagé des travaux de restauration et mandaté l'entreprise de maçonnerie Malgonne qui a repris l'intégralité du mur,

déchaussé les "couvertines" et les pierres branlantes, afin de matérialiser une ceinture de béton. Sur cette ceinture, la portion de mur manquante a été rebâtie, les "couvertines" d'origine ont été à nouveau placées afin de conserver l'aspect originel de l'ouvrage. Les travaux se sont achevés fin 2021 pour un investissement de **60 292 € HT**.



TRAVAUX



Restauration écologique du Riou-Mort pour prévenir les inondations

Le Syndicat mixte du Célé - Lot médian (SmCLm) exerce la compétence « GEMAPI », GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, par transfert de compétence de la Communauté de Communes. Dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations, le SmCLm, s'est porté maître d'ouvrage d'importants travaux de prévention des inondations et de renaturation du Riou Mort à la ZA des Tuileries à Viviez :

- la réalisation d'un ouvrage dit de « décharge » pour évacuer les fortes crues au droit du pont des Tuileries,
- la suppression d'un mur de 5 mètres de hauteur en bordure du ruisseau sur 170 mètres linéaires de berges, le retrait de remblais en lit majeur et la renaturation des berges du cours d'eau (plantations, bouturages, ...).

LE GÉNIE ÉCOLOGIQUE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

C'est l'entreprise IT2E, hébergée à la Pépinière d'entreprises Chrysalis qui est intervenue pour les travaux de renaturation des berges, lesquelles ont donc été confortées et réaménagées de manière à rester "naturelles" grâce à :

- la création d'un ouvrage de confortement. Afin d'élargir le lit du cours d'eau et après démontage de l'ancien mur de soutènement, des "caissons végétalisés" ont été installés sur 150m linéaire (dont 100m de génie écologique). De par sa structure en bois, il offre une armature de soutien au talus et, de ce fait, une stabilisation immédiate avec un minimum d'emprise au sol. Des boutures et d'autres plantations sont réalisées sur les différents étages de la structure. Les plantes reprendront ensuite la fonction de stabilisation au fur et à mesure du développement du réseau racinaire et de la décomposition des rondins. Le "caisson" est une structure en rondins de bois (sapin de Douglas), rempli de matériaux terreux.
- la création de **risberme** (sur 175m) : bande de terrain plat entre la rive et le pied du talus. Son utilité est d'augmenter la capacité hydraulique du Riou Mort, de diminuer la hauteur de l'eau en cas de crues ou débit important et limiter ainsi l'érosion des berges et les inondations en amont. Les plantes hélophytes (iris, menthe sauvage et véronique) participent également à la stabilisation des berges avec leur système racinaire et contribuent à améliorer la biodiversité du site.

Pour Olivier Lépine : "Le principe du génie écologique, c'est mettre en place des éléments pour permettre une évolution naturelle du cours d'eau. Les aménagements réalisés par la main de l'homme disparaîtront sous la végétation qui prendra le relais d'ici un à deux ans."



CAISSONS



RISBERME



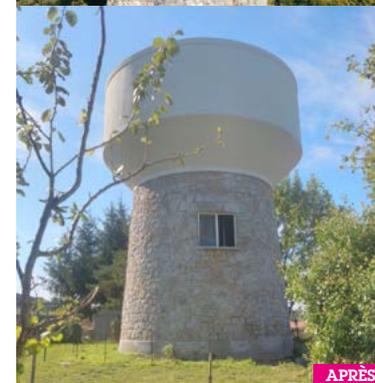
Olivier Lépine, chef d'entreprise d'IT2E entouré de ses collaborateurs

La mise en place d'un cheminement en haut de berge, facilitera l'accès de cette zone renaturée au public. Le site permettra également une sensibilisation des écoliers aux problématiques environnementales par l'intermédiaire de visites sur le site.

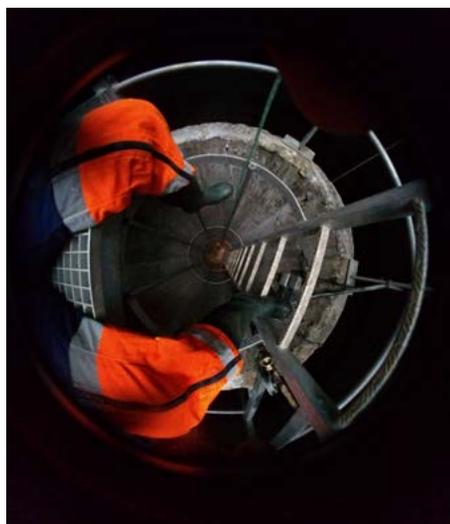
Les travaux effectués de septembre à fin novembre 2021 ont coûté **625 581€ TTC**.

D'importants travaux à La Rayasse sur le réseau eau/assainissement

La rénovation du réservoir d'eau potable et des réseaux dits "humides" avait pour objectif de mettre aux normes les installations de la cité du Jurgail à Cransac, afin de préserver les ressources en eau, de sécuriser l'alimentation des abonnés, tout en optimisant les coûts de fonctionnement. En matière d'eau potable, les travaux ont consisté à renouveler le réseau afin d'améliorer la distribution et supprimer tout risque de fuites. Pour les eaux usées et les eaux pluviales, auparavant recueillies dans la même canalisation dite "unitaire", les travaux ont permis de poser un réseau spécifique aux eaux usées et basculer en collecte dite "séparative". C'est une enveloppe d'environ **500 000 € HT** qui est répartie comme de façon suivante : 150 000 € sur l'assainissement, 200 000 € sur l'eau potable, 150 000 € sur la rénovation du réservoir. L'agence de l'eau Adour Garonne a subventionné une partie de ces travaux dans le cadre d'un plan de relance économique et a également accompagné financièrement les particuliers pour le raccordement au réseau séparatif à hauteur de 50%.



Nettoyage annuel des réservoirs d'eau potable



Pour préserver la qualité de l'eau et assurer la sécurité des consommateurs, une surveillance et maintenance efficace de toutes les installations techniques est primordiale.

Pour ce faire, le service des eaux de Decazeville Communauté réalise, lui-même, une campagne annuelle de nettoyage et désinfection des réservoirs d'eau, comme le préconise l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le réservoir est vidé, nettoyé des différents dépôts, entièrement désinfecté, et rincé avant d'être à nouveau rempli. La distribution d'eau reste assurée durant toute la durée du nettoyage (sauf cas exceptionnel).

Le service des eaux procède chaque année au nettoyage de 51 réservoirs d'eau potable pour un volume total de 22.680 m³. La réalisation du nettoyage des réservoirs en régie (en interne) permet une économie de 2.85 € par m³.





Les déchèteries,

Entre fonctionnement, réglementation et coûts

1

ACCESSIBILITÉ EN DÉCHÈTERIE

L'accès est réservé aux habitants des 12 communes de Decazeville Communauté et il est limité aux véhicules n'excédant pas 3,5T.

3

ARRIVÉE SUR LES QAIS

Les enfants sont sous la responsabilité des parents. Ils ne doivent pas pénétrer sur les quais. Les animaux doivent rester dans le véhicule.

2

DÉCHÈTS PRÉ-TRIÉS

Avant d'entrer sur le site, merci de pré-trier vos déchets par catégorie



VIDAGE SUR LES QAIS & PROPRETÉ

L'utilisateur effectue les déchargements lui-même et laisse le quai propre après le dépôt. Le gardien n'a pas pour fonction de nettoyer après chaque passage ou d'aider systématiquement au déchargement.

4

DÉCHÈTS SAUVAGES

Tout déchet déposé devant la déchèterie est considéré comme un dépôt sauvage et est passible d'une amende.

Pensez à consulter les horaires des déchèteries. Elles sont fermées le dimanche et les jours fériés.

VIDÉO-SURVEILLANCE

Afin de veiller au bon respect du règlement, les 2 déchèteries sont sous vidéo-surveillance.

ACCÈS BENNES

Ne pas descendre dans les bennes. Chinage et récupération interdite.

RESPECT & RESPONSABILITÉS

Le rôle du gardien est de faire respecter ces consignes. Respecter ces lieux, c'est aussi respecter les usagers, le cadre de vie et le travail des employés.

Toute personne se mettant en infraction par rapport au règlement s'expose au risque d'interdiction, momentanée ou définitive, d'accès à la déchèterie.

Déchets	Consignes	Tonnage & coût	Destination
TEXTILES, CHAUSSURES ET LINGE DE MAISON	Accepté : vêtements secs et propre (linge de maison), chaussures (liées par paire, maroquinerie (sac à main, ceinture...)) EN SACS BIEN FERMÉS	72 T / an Coût : 0 €	VALORISATION MATIÈRE & Re_fashion HTTPS://REFASHION.FR
DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	Accepté : petits et gros électroménagers, écrans, informatique, téléphonie, jouets / bricolage fonctionnant avec l'électricité ou une batterie	247 T/an Soutien : 4940 €	VALORISATION MATIÈRE & ECOSYSTEM WWW.ECOSYSTEM.ECO/FR
DÉCHETS TOXIQUES	Accepté : lampes, néons, batteries, huiles de vidange, piles et accumulateurs, radios... DASRI	4 T/an Coût : 0 €/T	VALORISATION MATIÈRE & Organismes divers
	Accepté : produits chimiques issus de l'entretien maison / voiture / piscine / chauffage / jardin / bricolage	51 T/an Coût : 0 à 1 000 €/T	VALORISATION MATIÈRE  WWW.ECODDS.COM
MOBILIER	Accepté : mobilier intérieur et extérieur, literie, canapés, couettes, oreillers, coussins, sacs de couchage et sur-matelas, Refusé : miroirs, décoration, lampes, tapis, portes, parquet...	601 T/an Soutien : entre 5 et 30 €/T	VALORISATION MATIÈRE & Écomobilier WWW.ECO-MOBILIER.FR
GRAVATS	Accepté : pierres, terre, parpaings carrelage, ardoises, béton briques... Refusé : fibrociment, amiante, plaque de plâtre	1637 T/an Coût : 39 288 €	VALORISATION MATIÈRE & ENFOUISSEMENT CARRIÈRE (12)
CARTONS	Accepté : cartons propres pliés et aplatis Refusé : polystyrène, films plastiques, papiers	171 T/an Coût : 16 758 €	VALORISATION MATIÈRE VÉOLIA
DÉCHETS VERTS	Accepté : tailles de haies, tontes de gazon, branchages, feuillage, plantes... Refusé : souches, terre, sacs plastiques, pots	1735 T/an Coût : 133 595 €	VALORISATION MATIÈRE BRALEY OU DÉCHETS SERVICES 12
BOIS	Accepté : palettes, cagettes, caisses, planches, charpente, contreplaqué, portes, volets, parquet... Refusé : menuiseries vitrées	698 T/an Coût : 89 344 €	VALORISATION MATIÈRE VÉOLIA
MÉTAUX	Accepté : barres et tuyaux métalliques, cadres de vélos, grillage, tôle, ustensiles de cuisine en métal... Refusé : bouteilles de gaz, extincteurs, pots de peintures non vidés, pièces automobiles	332 T/an Rachat : 36 520 €	VALORISATION MATIÈRE BOUDOU RÉCUPÉRATION
NON VALORISABLE	Accepté : isolants (laine de verre, laine de roche...), verre (fenêtres, miroirs...), revêtements de sols intérieurs, polystyrène, plâtre Refusé : ordures ménagères, sacs jaunes, substances toxiques et pyrotechniques	1234 T/an Coût : 229 524 €	ENFOUISSEMENT TRIFYL

*Les données des tonnages sont extrapolées sur l'année complète 2021

HORAIRES D'OUVERTURE

Le Montet à Aubin : 05-65-63-48-76
du lundi au samedi : 9h-11h45 et 14h-17h15

La Sole à Flagnac : 09-67-87-41-38

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h-11h45 et 13h-16h15 ;
Samedi : 8h-11h45



Planning de distribution des sacs 2022

Se munir de préférence de leur facture d'eau récente, ou à défaut tout autre justificatif de domicile. Une attestation sera également demandée si vous retirez les sacs pour une autre personne.

POUR LES HABITANTS DE AUBIN, FIRMI, DECAZEVILLE, CRANSAC ET VIVIEZ

Vous pouvez vous rendre aux points de distribution suivants indépendamment de leur commune de résidence

Aubin - Salle d'Accueil

Lundi 17 et Mardi 18 janvier
8h30-12h et 13h30-17h

Firmi - Salle de Conférences

Jeudi 20 et vendredi 21 janvier
8h30-12h et 13h30-17h

Decazeville - Le Laminoir

Lundi 24, Mardi 25, Jeudi 27 et Vendredi 28 janvier
8h30-12h et 13h30-17h
Mercredi 26 janvier
10h-13h et 15h-19h

Cransac - Salle d'accueil

Lundi 31 janvier et Mardi 1^{er} février
8h30-12h et 13h-17h

Viviez- Salle de la Bastidie

Jeudi 3 février
8h30-12h et 13h-17h

POUR LES HABITANTS D'ALMONT LES JUNIES

Salle sous la mairie

Mardi 25 janvier / 8h30-12h et 13h30-18h

POUR LES HABITANTS DE BOISSE-PENCHOT

Salle de réunion

Vendredi 21 janvier / 9h-12h et 14h-17h

Mairie

Samedi 22 janvier / 9h-12h

POUR LES HABITANTS DE BOUILLAC

Mairie

Samedi 15 janvier / 10h - 12h

POUR LES HABITANTS DE FLAGNAC

Salle des fêtes Agnac

Samedi 15 janvier / 9h-12h

Salle des mariages

Samedi 22 janvier / 9h-12h

POUR LES HABITANTS DE LIVINHAC-LE-HAUT

Ateliers municipaux

Mercredi 19 et vendredi 21 janvier
13h30-19h

Laroque Bouillac

Samedi 15 janvier / 9h-12h

POUR LES HABITANTS DE SAINT PARTHEM

Mairie

Vendredi 28 janvier / 14h-18h

La Sapinière Port d'Agrès

Samedi 29 janvier / 10h-12h

POUR LES HABITANTS DE SAINT SANTIN

Salle de réunion

Vendredi 21 janvier / 14h-17h

Mairie

Samedi 22 janvier / 9h-12h

Étude d'optimisation et de refonte du service de déchets

Decazeville Communauté a engagé une étude d'optimisation et de refonte du service de collecte sur les 12 communes du territoire. Cette étude essentielle vise à évaluer les opportunités d'évolution du service public de gestion de déchets afin de répondre à la fois aux évolutions réglementaires, aux nécessités locales et aux nouvelles attentes sociétales, pour in fine réduire la production de déchets non valorisés sur le territoire et maîtriser les coûts du service.

Simplifier les consignes de tri

Depuis le 1^{er} novembre 2021, le tri devient plus simple en Aveyron ! Tous les emballages plastiques se jettent dans la poubelle jaune.



NOUS TRIONS DÉJÀ...

TOUS LES FLACONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE



TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES



TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES



TOUS LES PAPIERS



MAINTENANT

TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES



TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS



TOUS LES PETITS MÉTAUX

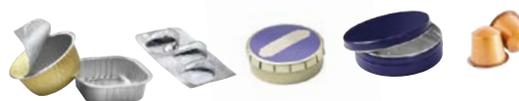
TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES



TOUS LES SACHETS, POCHEs & TUBES



TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX



LISTE NON EXHAUSTIVE : tous les emballages se trient, quels qu'ils soient !



La vallée du Lot à vélo

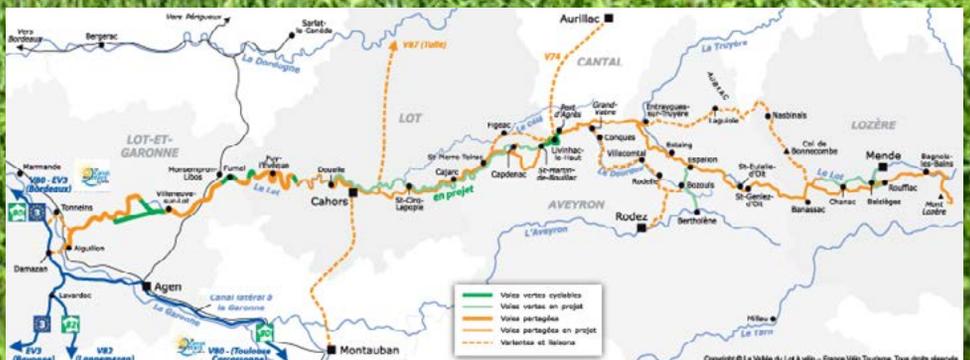
une opportunité de développement touristique

Sous le nom de V86, l'itinéraire de "La vallée du Lot à vélo" relie Aiguillon, (à la confluence de la Garonne) et le Canal des deux mers, au Mont Lozère remontant ainsi la rivière Lot jusqu'à sa source. Soit à terme, un tracé d'environ 700 kms composés d'une sélection de petites routes, de portions de voies vertes et des variantes.

Ce parcours longe la rivière Lot et ses méandres à travers les départements du Lot-et-Garonne, du Lot, de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère. Il offre la possibilité de découvrir à vélo l'identité marquée de la Vallée du Lot : sa gastronomie, son patrimoine bâti, ses producteurs, ses activités autour de la rivière (pêche, navigation, canoë, baignade, ...). Une itinérance à vélo authentique, unique et originale !

Aménagé par Decazeville Communauté, notre tronçon comptabilise 24kms, de St-Martin de Bouillac à St-Parthem. Le Syndicat Mixte du Bassin du Lot (SMBL) assure l'animation et la coordination de l'itinéraire à l'échelle des 5 départements : Lozère, Cantal, Aveyron, Lot, Lot et Garonne. Il sera maître d'ouvrage des actions de communication, du déploiement du label Accueil vélo, marque garantissant des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires.

La carte cycliste du tronçon aveyronnais de cet itinéraire a été éditée, n'hésitez pas à vous la procurer à l'Office de Tourisme et du Thermalisme.





Vue sur la Vallée du Lot depuis le Château de Gironde

Randonnez avec le nouveau topoguide "Les belles balades de l'Aveyron"

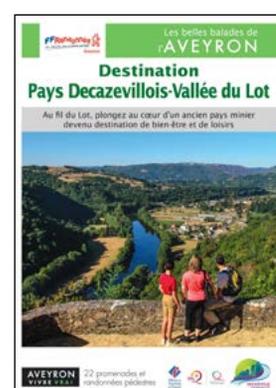
Après un long travail collectif commencé en 2019 et entrecoupé de périodes d'arrêts dûs aux confinements, le nouveau topoguide de randonnée de la collection départementale "Les Belles Balades de l'Aveyron" sur la destination Pays Decazevillois-Vallée du Lot est disponible dans les 3 bureaux d'accueil de l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté.

Cette édition est à l'initiative d'un partenariat étroit entre l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aveyron (CDRP 12), les 12 communes, les associations locales de randonneurs et le Conseil Départemental de l'Aveyron. L'ensemble de ces collaborateurs ont conçu le projet de par leurs connaissances techniques, leur savoir-faire pour le balisage, la reconnaissance d'itinéraires de marche, les conventions de passage avec les propriétaires privés...

Beaucoup de ces itinéraires mènent le randonneur vers des points de vue saisissants et parfois insoupçonnés sur le paysage environnant permettant d'apprécier le relief du territoire. Pour arpenter ces circuits, munissez-vous du topoguide : les descriptifs et cartes y figurants sont indispensables pour se repérer une fois en chemin.

Le balisage seul sur place ne suffit pas pour s'orienter. Grâce à l'aide précieuse de nos partenaires, ces circuits de randonnée ont été élaborés pour permettre, à travers la marche, de découvrir toute la richesse et la diversité du patrimoine de notre destination qu'il soit culturel, historique, naturel, contemporain, médiéval, industriel et minier...

La devise étant :
« Pas de rando sans topo » !



prix de vente 7€

Les 22 circuits de randonnée qui sillonnent les 12 communes de notre territoire représentent 214 kms cumulés. En moyenne, ils mesurent entre 4 et 14kms.

Une saison avec Sirventés

pour promouvoir la culture occitane

Cette saison, un compagnonnage avec la coopérative Sirventés a été initié par le service culturel de la communauté de communes de Decazeville. Pourquoi un tel compagnonnage ? Le cœur du projet de Sirventés, c'est la musique et le conte, et de façon générale la culture occitane. Une coopérative aveyronnaise ancrée sur le territoire, un intérêt marqué pour les cultures de l'oralité et le patrimoine de notre région, une belle expérience en matière d'action artistique et culturelle... tous les ingrédients sont là pour vous séduire, vous émouvoir, vous amuser... et peut-être vous faire danser !

© Jacob Redman



Laurent Cavalié, vous êtes collecteur, chanteur, multi-instrumentiste, membre de Sirventés... Nous avons remarqué votre attachement au territoire où vous êtes implanté, à la langue et la culture occitane. Quel est votre parcours ?

C'est un parcours de musicien qui, après s'être frotté assez jeune à beaucoup de style du free-jazz aux musiques latines, a ressenti le besoin de s'ancrer dans une histoire particulière, une culture et une langue pour essayer de devenir un musicien "de quelque part". Ce "quelque part" c'était l'Occitanie d'où je suis, et qui m'a permis depuis de regarder et de chanter le monde, non pas en le parcourant, mais en l'envisageant depuis mon socle d'histoire et de culture.

Comment les collectages que vous avez initiés (il y a plus de vingt ans !) ont-ils influencé vos projets, votre parcours d'artiste ?

J'ai recueilli pendant plusieurs années les chansons en occitan qui restaient dans la mémoire des Audois. C'était une mémoire un peu « enfouie », les gens se souvenaient de bribes de chant transmis par leur parents, leurs grands-parents, ou bien des chants issus de la vie sociale dans les villages. Avec un peu de ténacité et l'aide des chanteurs qui m'entourent, j'ai réussi à reconstituer quelques centaines de chansons. Aujourd'hui nous entamons des séries d'actions sur notre territoire pour les rendre aux gens, et tenter de faire en sorte que ce répertoire retrouve une vie sociale, que les enfants les chantent, que les profs s'en servent, que les musiciens s'en emparent, etc.



À votre avis, la langue et la culture occitane peuvent-elles aider les habitants de la communauté de communes à mieux appréhender, à mieux connaître le territoire où ils vivent ?

C'est évident. La langue fait un pays. Nous sommes tous entourés de nom de lieu qui racontent la vie des gens, à la ville comme à la campagne. Quand on se penche un peu sur les noms des lieux, ruisseaux, rivières, parcelles, combes, collines, lieux-dits, rues, places etc... la langue occitane révèle le sens, l'usage ou bien la poésie du territoire. Et puis, plus largement la langue fait la pensée. On ne pense pas pareil dans une ou l'autre langue.

Nous sommes sensibles au fait que le siège de Sirventés soit à Séverac le Château, dans l'Aveyron. Pouvez-vous nous parler de ce choix d'implantation et nous en dire plus sur la coopérative ?

Les artistes de Sirventés vivent sur une zone étendue entre l'Aveyron, Toulouse, Narbonne, le Minervois, jusqu'en Périgord. Il nous fallait un endroit, pas exactement central, mais assez accessible pour tous. Et puis le hasard des rencontres et l'embauche de certains salariés nous ont mené à Séverac. Depuis nous proposons régulièrement des actions culturelles pour nous inscrire dans ce territoire.

Nous avons effectivement un statut de SCOP. Les artistes avec qui nous nous associons se retrouvent dans une structure qui favorise la coopération, la coresponsabilité. Bref, nous sommes tous très engagés dans la conduite de notre outil de travail, de production et de diffusion de nos spectacles et de nos albums.

"Notre mission, c'est aussi de soutenir et d'accompagner les artistes d'Occitanie, nous sommes heureux et fiers d'accueillir et de renforcer Sirventés !!!"
Francis Cayron, vice président en charge de la culture



Le nouveau souffle du centre équestre de la Vaysse

Après avoir examiné les dossiers de candidature et rencontré les postulants à la reprise des installations et équipements du centre équestre intercommunal début 2021, les élus ont retenu la candidature de l'association "Les Cavalières de l'Arcambe".

"Nous avons eu un coup de coeur pour les installations et le cadre exceptionnel qu'offre la Forêt de la Vaysse, nous avons tout de suite vu le potentiel du centre équestre."

Mais avant de remettre ce bien en location à ses futurs occupants, Decazeville communauté, propriétaire des lieux, a réalisé les travaux de rénovation indispensables après 2 ans d'inoccupation : mise en sécurité, mise aux normes, assainissement, bardage, vitres, couverture...



AVANT



APRÈS

UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

Dès leur arrivée, l'équipe des "Cavalières de l'Arcambe", composée notamment de Clara et d'Élise Cornelles se met immédiatement au travail. Les deux soeurs restructurent le site avec plusieurs travaux d'aménagement (clôture du manège, rénovations des box...).



AVANT

APRÈS

Animées par une motivation remarquable, elles recréent des réseaux, organisent des portes ouvertes et proposent de nombreuses animations. La politique de communication et d'ouverture s'adresse bien évidemment aux particuliers novices et aux propriétaires de chevaux amateurs de sports équestres, mais également aux scolaires, aux centres de loisirs et aux personnes en situation de handicap... Attachée au respect du cavalier et de l'animal, l'équipe du centre équestre propose une pédagogie originale et adaptée à l'âge et aux motivations des cavaliers. Le tout accompagné par une politique tarifaire rendant la pratique de l'équitation accessible au plus grand nombre.

"Nous accueillons les cavaliers quels que soient leur niveau et leur expérience de l'équitation, précisent-elles. Nous leur proposons de partager la vie du centre équestre dans l'esprit familial auquel nous tenons tant."

Outre les cours, le centre équestre propose également des stages avec passage de galops et des balades touristiques accompagnées au coeur de la forêt de la Vaysse. Plusieurs événements sur l'année sont organisés : fête du club, fête de Noël, journée dédiée à l'histoire du cheval dans la mine, challenges internes et bien d'autres... À chaque fois, l'objectif vise tous les publics. Et la formule fonctionne. Le centre équestre intercommunal affiche aujourd'hui plus d'une centaine de licenciés.

PORTRAITS

Clara et Élise créent fin 2019 l'association "Les cavalières de l'Arcambe", avec pour finalité promouvoir l'équitation pour tous et intervenir auprès des écoles. Cavalière depuis l'âge de 7 ans et diplômée du galop, Clara obtient son BPJEPS équitation et se forme à la mise à cheval des personnes en situation de handicap. Après plusieurs années en tant que monitrice, elle réalise son projet premier : s'installer, valoriser les chevaux et transmettre sa passion et son amour du cheval. Sa soeur Élise est en charge de la partie communication, secrétariat et accueil.

Eau

Calendrier de relève des compteurs



Afin que ce contrôle s'effectue dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de bien vouloir nettoyer votre regard compteur et de laisser libre accès à celui-ci.

Tous les foyers équipés d'un compteur radio relève seront facturés au réel sauf cas particulier.

En cas d'absence, merci de bien vouloir nous communiquer votre index de compteur dès réception de l'avis de passage :

- au 05 65 43 90 90 choix 1
- d'envoyer la photo de votre compteur d'eau accompagnée de vos coordonnées téléphoniques à releve.eau@decazeville-communaute.fr
- via le portail abonné <https://eau.decazeville-communaute.fr/> onglet « Démarches » / « Transmettre un index de relève »

Billetterie

Réservez vos spectacles en ligne



- du 12 au 14 jan. ven. 14 jan. ven. 21 jan. mer. 26 jan. sam. 19 fév. ven. 11 mars ven 1er avr. ven. 8 avr. sam. 2, 9, 16 avr. sam. 16 avr. du 18 au 23 avr. du 4 au 11 mai été 2022

- Imaginogènes
- Fatras
- Balaphonik Sound System
- Rose et les Hommes Sauvages **sirventés**
- KKC Orchestra et Passatges en Coserans
- Roge **sirventés**
- Les justes
- Requiem pour un paysan espagnol
- Reconversion
- Journée du Livre et des Auteurs Jeunesse
- Reconversion
- Mines de jazz
- Scènes d'été

Retrouvez les représentations culturelles sur la brochure de la saison culturelle, sur nos réseaux sociaux FB & Insta ou sur notre site internet : www.decazeville-communaute.fr



Collecte des déchets

Remplacement d'un camion benne

La Communauté de Communes s'est dotée d'un nouveau camion pour la collecte des déchets sur une partie des 12 communes du territoire. Le vice-président de la commission environnement, Laurent Alexandre a assisté, avec les agents, à la réception de ce véhicule. C'est un investissement important, mais incontournable : le ramassage des déchets est un service public de première importance qui nécessite de maintenir le parc dans un état de marche optimal. Les véhicules anciens nécessitent à la longue des réparations coûteuses qui entraînent souvent leur immobilisation ; il est préférable de les remplacer régulièrement (tous les 8 ans en moyenne) pour éviter de telles conséquences.



Urbanisme



Modification du PLUi-H

Désormais à l'échelle intercommunal, notre Plan Local d'Urbanisme (PLUi-H) est applicable depuis le mois d'avril 2021. Il fait l'objet d'une modification qui devrait aboutir au printemps 2022 par une enquête publique.

Nous vous inviterons à consulter le projet de modification et donner votre avis : soyez attentifs à la communication qui sera effectuée dans vos mairies, sur le site internet de la communauté de communes et dans les journaux locaux. Elle vous indiquera les dates et horaires de cette enquête publique. Toutes les informations concernant le PLUi-H sont sur notre site internet.



Se déplacer

Pensez au **Transport À la Demande (TAD)**

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ? Le TUB est à plus de 500m ? Decazeville Communauté met à votre disposition un transport collectif : le Transport À la Demande (TAD).



Qui peut bénéficier du TAD ?

Tous les habitants des 12 communes de Decazeville Communauté. Conditions pour les mineurs : les moins de 11 ans doivent voyager accompagnés d'un adulte. Les réservations pour les enfants de 11 à 17 ans voyageant seuls doivent être faites par les parents.

Avec le TAD, vous êtes pris en charge à domicile et conduit à un point d'arrêt de bus ou en centre-ville sur des jours et des horaires prédéfinis. L'accès au service est possible pour un trajet simple ou un trajet aller/retour au prix de 2 €/trajet.

Comment ça marche ?

Pour profiter de ce service, il vous suffit d'appeler le 05.65.43.95.20, au plus tard la veille de votre déplacement, et de réserver votre trajet en indiquant votre nom et votre destination, l'horaire et le jour.

Social

Permanences du **Point Info Séniors**

Le Point info séniors de Decazeville Communauté, avec le soutien financier du Département, accueille, informe, oriente et accompagne les séniors et leur entourage quelle que soit leur problématique. Il s'adresse à toute personne âgée de 60 ans ou plus et résidant sur l'une des douze communes de la communauté de communes.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, des permanences sur rendez-vous sont proposées sur les communes de :

- Cransac-les-Thermes : le 2^e jeudi du mois de 9h à 12h dans les locaux de la mairie : soit le jeudi 13 janvier, le jeudi 10 février et le jeudi 10 mars 2022 pour le 1^{er} trimestre 2022
- Saint-Santin : le 3^e jeudi du mois de 9h à 12h dans les locaux de la mairie : soit le jeudi 20 janvier, le jeudi 17 février et le jeudi 17 mars 2022 pour le 1^{er} trimestre 2022

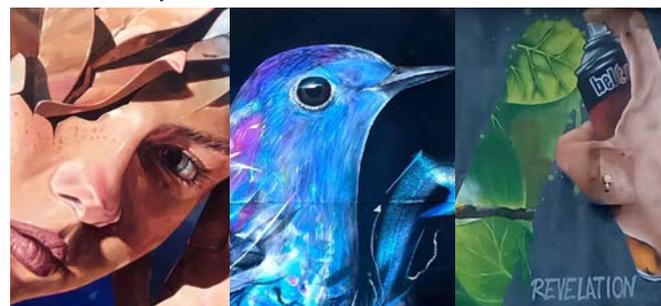
Contact de la coordinatrice : Laury CAYZAC 06.30.37.27.44
Centre Social : 05.65.47.96.73

Actions Collectives Familles

Le Centre Social intercommunal organise des après-midis ludiques à partager en famille : les 22 janvier et 19 mars à Aubin et les 19 février et 2 avril à Livinhac.

Street Art

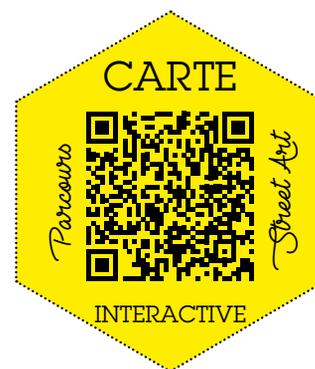
Le plan du parcours street art est mis à jour avec les nouvelles oeuvres



Cette année, les 3 fresques réalisées à Cransac sont venues agrémente le projet culturel et artistique communautaire.

L'artiste Ratur nous raconte la légende de la nymphe Daphné qui émerge des reflets de l'eau et se transforme en laurier pour échapper aux avances du dieu Apollon. Le brésilien L7Matrix a fait naître ses formes géométriques fortes, audacieuses et frappantes, les fusionnant avec sa plus grande source d'inspiration : les oiseaux. Iwok et Rafat, avec leur fresque "Révélation" nous incitent à apporter une attention particulière à notre environnement et à la préservation des espèces.

La brochure papier est disponible dans vos Offices de Tourisme. La carte interactive est disponible en flashant le QR code ci-contre.



Forum
autour de la
NAISSANCE
AVANT . PENDANT . APRÈS
CENTRE HOSPITALIER DE DECAZEVILLE
SALLE POLYVALENTE

2022
VEN. 11 FÉV.
10 JUIN & 21 OCT.

14H00 - 16H00

ENTRÉE GRATUITE



ALMONT LES JUNIES RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La commune a engagé une campagne de rénovation énergétique de 10 logements locatifs sur les 17 qu'elle possède. Au printemps dernier, les travaux d'isolation des combles des bâtiments du lieu-dit "Ginouillac" ont été réalisés par la société EHD. La société Auréjac a procédé à l'installation et la modernisation des VMC et des convecteurs électriques des logements de "Ginouillac" et de l'ancien presbytère. L'ensemble des menuiseries de ces logements ont été remplacées par l'entreprise Marragou. Cela représente un total de plus de 70 ouvertures rénovées !

L'enveloppe totale des travaux est conséquente : 89 327 € HT. Ce projet a été soutenu par l'Etat, le département et le fonds de concours de Decazeville communauté qui a grandement participé à hauteur de 20 000 €.

Ces rénovations permettront de réaliser des économies d'énergie pour le chauffage et d'améliorer la qualité de vie des locataires.



CRANSAC-LES-THERMES ÉCLAIRAGE DU STADE HENRI CALAFAT



Un projet d'éclairage du stade a été mis sur les rails au profit des activités sportives de la JSBA en remplacement des terrains de sport de La Griffoulière. Il s'est vite heurté à de nombreux obstacles qui ont failli mettre à mal sa réalisation en raison :

- du PPRM (Plan de Prévention des Risques Miniers) car le terrain se trouve sur une zone impactée. Une réponse technique a pu être trouvée après 3 ans d'études et de rencontres.
- de la crise sanitaire qui a considérablement perturbé tous les calendriers.

En conclusion : Travaux terminés en décembre 2021 pour un coût total de 89 000 € TTC. Le financement assuré par l'Etat, la Région, la Fédération Française du Foot, le SIEDA, la Communauté de Communes (16 951,29 €) par le biais des fonds de concours et la Commune.

Il était important d'investir sur le stade Henri CALAFAT qui a eu son heure de gloire et a connu de grands moments footballistiques et de belles épopées humaines. C'est aussi un clin d'œil à notre jeunesse qui a besoin de ces équipements pour se divertir, se détendre et vivre en équipe.

SAINT SANTIN AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG



Les travaux de réhabilitation du Centre Bourg de Saint Julien de Piganiol sur la commune de Saint-Santin ont pour objectif de valoriser et d'améliorer le fonctionnement des espaces publics du Centre Bourg. En parallèle à ces aménagements, les réseaux secs ont été enfouis, en partenariat avec le SIEDA. La route départementale n°963, qui traverse le village, a été sécurisée avec la pose de radars pédagogiques nouvelle génération et l'aménagement des trottoirs pour la sécurité des piétons.

Dans le cadre de cet aménagement, la commune de Saint-Santin a sollicité le fonds de concours de Decazeville Communauté qui a financé ces travaux pour un montant de 6 000 €.



Les événements économiques de fin 2021

Salon du Fabriqué en Aveyron



Du 24 au 26 septembre au Laminoir de Decazeville, plus de 70 exposants de secteurs d'activités très différents étaient présents. Beaucoup dans l'alimentaire qui ont régalaé tous les visiteurs (foie gras, charcuterie, aligot etc.) mais aussi beaucoup de métiers d'art (bijoutiers, jeux pour enfants) et de l'habitat, tous fabriquant et transformant en Aveyron.

François Marty, Président de Decazeville Communauté a ouvert le bal avec :

- La table ronde "Innovations et synergies territoriales" mettant en lumière le dynamisme de l'artisanat aveyronnais et decazeillois,
- L'inauguration du salon et son traditionnel "coupage de ruban", accompagné (entre autres) d'Arnaud Viala, président du Conseil départemental,
- Les premières déambulations autour des différents stands et les rencontres avec les artisans.



Une bonne fréquentation

En terme de fréquentation, ce sont 4 500 personnes qui ont été comptabilisées durant le week-end, dont des lotois et des tarnais-garonnais, preuve d'une attractivité au delà du département.

Foire expo et village des savoir-faire



Pour la 4^e édition de la Foire Expo, du 8 au 10 octobre, le service développement économique de Decazeville Communauté en collaboration avec la Ville de Decazeville ont renouvelé « le Village des savoir-faire » qui fut la vitrine des entreprises innovantes de notre territoire et qui a permis également de faire découvrir les outils de hautes technologies utilisés dans les lycées de Decazeville et d'Aubin et leur plateforme technologique.

Les structures présentes :

- > La Pépinière d'entreprises Chrysalis, avec 3 entreprises hébergées : Filham Architecture, Experts Géométriques et My Fish qui a organisé un atelier culinaire sur le stand de "Cuisine Référence"
- > Le lycée La Découverte de Decazeville avec le Campus des Métiers et la PFT
- > Le lycée du bois et de l'habitat d'Aubin
- > SNAM/Phenix
- > AEC
- > Aligot'Express
- > OAE (Ouest Aveyron Entreprises) / Face Aveyron

La start-up est dans le pré



"La Start-up est dans le pré", est une opération de qualification de projets qui vise à rassembler créateurs et accompagnateurs, conseillers, chefs d'entreprises, investisseurs, etc, dans un cadre convivial d'échange, de créativité, de partage, propice au développement économique et à la création d'entreprises innovantes. Le but étant de pouvoir les implanter dans les territoires ruraux. En 2021, la pépinière d'entreprises Chrysalis a été choisie pour organiser l'évènement sur la commune de Saint Santin sous forme d'ateliers sur la journée du 14 octobre 2021.

Accueillis par François Marty, président de la Communauté de communes et Michèle Couderc, Maire de Saint-Santin, les créateurs d'entreprises ont bénéficié d'un renforcement de leur projet au contact d'accompagnants à la création d'entreprises : accompagnement local et régional à l'innovation, conseil, orientation, informations sur les dispositifs d'aides à la création et subventions à destination des porteurs de projets...

Les participants ont ensuite présenté leur projet devant un jury pour tenter de se qualifier à la grande finale Régionale. Les projets lauréats sont :

- **Séléna Ravetta** avec l'application **TribuForKids** qui permet aux parents de s'organiser entre eux pour la garde d'enfants.
<https://tribuforkids.com>
- **Nicolas Fumel et Fumel 3D** : la fabrication 3D de maquettes d'appartement, de maison ou de tout autre bâtiment.
<https://www.fumel3d.fr>



LA GRANDE FINALE DU 21 OCTOBRE

Parmi 18 projets régionaux sélectionnés en fonction de leur originalité, leur faisabilité et leur capacité à apporter une valeur ajoutée à leur territoire, **Séléna a convaincu le jury et remporte le prix "coup de cœur" avec son application Tribuforkids.** Elle bénéficiera d'une visibilité particulière grâce à une communication dédiée.



AFIN DE METTRE EN RELATION PROPRIÉTAIRES ET INVESTISSEURS,

DECAZEVILLE COMMUNAUTÉ

RECHERCHE



**DES LOCAUX PROFESSIONNELS
À VENDRE / À LOUER**

**PARTICIPEZ
AU
DÉVELOPPEMENT
DE NOTRE
TERRITOIRE !**

CONTACTEZ LE

05 65 43 63 63

